

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

---

---

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

---

---

Avis public est donné par les présentes, par la soussignée, Sonya Turcotte, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite Municipalité,

**QUE :**

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité tenue le 7 avril 2026, fut adopté le règlement suivant :

**Règlement 416-2026 sur le traitement des élus municipaux**

Le présent règlement susmentionné est disponible au bureau municipal pour consultation par toute personne intéressée à en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 8 avril 2026.



Sonya Turcotte

Sonya Turcotte  
Directrice générale et greffière-trésorière